



## EDITO - Newsletter AVRIL 2017

La loi de modernisation de notre système de santé prévoit le déploiement opérationnel d'un numéro national dédié à la PDSA.

Trois régions pilotes dont la Normandie ont été choisies pour expérimenter le 116 117.

L'URML Normandie, qui avait émis auprès de l'ARS des réserves sur ce dispositif, s'est retrouvée devant le double fait accompli du lancement en Normandie du 116 117 et d'une communication ministérielle dans tous les médias. Suite à cette communication nationale, vous avez été nombreux à nous interpeller sur les éventuelles conséquences du 116 117 sur l'organisation de la PDSA. *Le 116 117 a nécessité le développement de solutions techniques en lien avec les centres 15, mais l'organisation de la PDSA (régulateurs libéraux, effecteurs sur le terrain, ou mêmes plages horaires de PDSA) n'est pas impactée par ce changement.*

Nous vous joignons ci-dessous le dossier de presse fourni par l'ARS concernant le déploiement du 116 117 en Normandie.



### **Dr Gilles Tonani**

Vice-Président URML Normandie

Président de la Fédération Régionale de Permanence  
des soins de Basse-Normandie